

26 octobre 2015

LA POLITIQUE AFRICAINE DU MAROC

M. Mohammed Tawfik MOULINE
Directeur Général de l'IRES

La présente note a pour objet de rappeler la particularité de l'Afrique en tant qu'enjeu stratégique mondial et le poids qu'elle occupe dans les priorités de la politique étrangère du Maroc.

1. L'AFRIQUE : UN ENJEU STRATEGIQUE MONDIAL

❖ De multiples potentialités

L'Afrique a réalisé un taux de croissance économique annuel de 5% sur les dix dernières années. Cette évolution s'est accompagnée, toutefois, de déséquilibres importants au niveau de la balance des paiements, particulièrement pour les pays africains, importateurs de pétrole.

Ce continent, qui bénéficie de transferts financiers conséquents, émanant des ressortissants, résidant à l'étranger, attire de plus en plus d'investissements directs étrangers. Une forte dynamique de l'investissement en provenance des pays émergents, vient concurrencer les positions, jadis totalement acquises par les puissances traditionnelles. Ces investissements sont assez diversifiés, mais ciblent en particulier le secteur de l'énergie et des mines.

L'Afrique, dont le nombre d'habitants atteindra 2 milliards de personnes, à l'horizon 2050, soit plus du quart de la population mondiale, dispose de multiples potentialités qui font du continent africain un enjeu stratégique mondial. Le regain d'intérêt en faveur de l'Afrique, est perceptible, à travers la présence marquée des nouveaux acteurs émergents qui prennent en considération le continent africain dans leurs stratégies de croissance et d'expansion internationale. La Chine, à titre d'exemple, est devenue le principal partenaire commercial de l'Afrique, devançant, ainsi, les puissances traditionnelles dans les échanges extérieurs du continent.

L'insertion de l'Afrique reste, cependant, insuffisante dans un processus de mondialisation qui s'est fortement accéléré, durant les dernières années et qui est en train de se construire autour de blocs régionaux interdépendants. Selon l'OMC, le taux des échanges intra-régionaux se situe à peine à 12% en Afrique contre 27% en Amérique latine, 48% en Amérique du Nord, 53% en Asie et 71% en Europe.

Sur un autre plan et en dépit des progrès enregistrés, 14 pays africains figurent parmi les 15 pays ayant le plus faible développement humain, à l'échelle mondiale. L'Afrique souffre de déficits importants, en termes d'inclusion et de disparités profondes en ce qui concerne le volet social, territorial et de genre. De plus, le continent pâtit de la recrudescence des conflits armés et reste exposé au terrorisme et aux menaces transnationales.

Ainsi, les grands défis auxquels l'Afrique devrait faire face sont ceux de la compétitivité, du développement humain, de la sécurité alimentaire, de la paix et de la stabilité et de l'insertion dans l'économie mondiale.

❖ **L'Afrique : un espace de compétition mondiale**

Le continent africain est devenu, durant les deux dernières décennies, l'espace par excellence où se déploie une compétition mondiale acharnée, compte tenu des réserves énergétiques et minières importantes dont dispose ce continent, auxquelles s'ajoute son potentiel nourricier :

- Une part importante de l'Afrique dans les réserves mondiales de certains minerais stratégiques : phosphates 81%, diamants 58%, cobalt 49%, chrome 43%...¹.
- Des réserves prouvées de pétrole ayant évolué, entre 2002 et 2011, de 76 à plus de 123 milliards de barils. La part de l'Afrique est passée, entre temps, de 7,4% à 8,4% des réserves mondiales².
- Des réserves prouvées de gaz naturel, en progression de 31% de 2002 à 2011, soit une part de l'Afrique dans les réserves mondiales d'environ 8%³.
- Près de 600 millions d'hectares de terres arables non cultivées, soit la moitié des terres fertiles et inexploitées à l'échelle internationale⁴.
- Des ressources forestières couvrant plus de 23% de la superficie du continent. Le bassin du Congo est la deuxième forêt du monde⁵.

¹ Source : Crédit Suisse, mai 2013

² US Energy Information Administration, 2012

³ US Energy Information Administration, 2012

⁴ Banque Africaine de Développement, 2012

Malgré leur importance et hormis quelques exceptions, les ressources naturelles ne contribuent que faiblement au développement économique et social des pays africains, eu égard aux considérations ci-après :

- Un modèle d'exploitation extraverti des ressources naturelles, avec peu d'effets d'entraînement sur l'économie.
- Une forte emprise des groupes étrangers sur les ressources naturelles en Afrique.
- Un effet d'entraînement limité sur la croissance économique des pays riches en ressources naturelles.
- Un impact social limité du secteur minier dans plusieurs pays d'Afrique, compte tenu de la précarité des emplois, le faible niveau des salaires et la non-conformité aux normes sociales et sécuritaires de travail.
- Un développement accéléré du « land grabbing » qui n'est pas exempt de risque, notamment en termes de sécurité alimentaire des pays ayant mis en location leurs terres agricoles pour de très longues durées.
- Une faible gouvernance du secteur des ressources naturelles. Parmi les 21 pays africains classés dans l'Indice de gouvernance des ressources naturelles de l'année 2013, 16 d'entre eux ne sont pas conformes aux normes de transparence et de redevabilité.
- Une exposition aux externalités négatives sur l'environnement, conjuguée au fait que le continent africain subit, déjà, de plein fouet, les effets du changement climatique, sans pour autant qu'il en soit responsable.

2. PLACE DE L'AFRIQUE DANS LES OPTIONS STRATEGIQUES DU MAROC

Continent prometteur, l'Afrique constitue la profondeur stratégique du Maroc. Le cadre de coopération entre le Royaume du Maroc et les pays d'Afrique subsaharienne est riche et en constante évolution. Le positionnement du Maroc, polarisé actuellement sur l'Afrique de l'Ouest, s'étendra progressivement à l'Afrique Australe et de l'Est. Ce positionnement prend de plus en plus en considération la dynamique des pays émergents, au niveau du continent.

⁵ IRIS

❖ **Un cadre de coopération riche et en constante évolution**

Le Maroc accorde une place de choix à l'Afrique dans sa politique étrangère, comme en témoignent les nombreuses visites Royales en Afrique. Les actions entreprises, jusqu'à présent, par le Maroc ont porté notamment sur :

- la conclusion de plus de 600 accords de coopération dans de multiples domaines, avec plus de 40 pays, depuis le début des années 2000.
- le renforcement des liens de coopération avec des regroupements régionaux comme l'UEMOA ou le CENSAD.
- la dynamique d'investissement des opérateurs marocains en Afrique : Maroc Telecom, Royal Air Maroc, Attijariwafa Bank, Banque Marocaine du Commerce Extérieur, Groupe Banque Populaire...

Les relations du Maroc avec les pays d'Afrique dépassent le simple cadre des relations économiques pour englober des dimensions structurantes :

- L'aide au développement à destination des pays d'Afrique subsaharienne : annulation par le Maroc de la dette des pays les moins avancés du continent, octroi de préférences commerciales, coopération triangulaire, en s'associant à la réalisation de projets de développement prioritaires pour ses partenaires africains.
- La dimension spirituelle de la coopération du Maroc avec les pays d'Afrique de l'Ouest : signature de l'accord portant sur la formation, au Maroc, de 500 Imams Maliens dont l'initiative s'inscrit dans le cadre de la défense des valeurs de tolérance de l'Islam, conformément au rite malékite.
- L'accueil par le Maroc des étudiants et des cadres africains dans les universités et les centres de formation... Le nombre d'étudiants africains au Maroc est passé de 1.040 en 1994 à 16.000 en 2013 dont 6.500 étudiants bénéficient de bourses de coopération par le biais de l'Agence Marocaine de Coopération Internationale.
- La contribution effective du Maroc au renforcement de la paix et de la stabilité en Afrique : appui aux résolutions internationales au sein du Conseil de Sécurité de l'ONU, actions humanitaires, participation aux missions de maintien de la paix...
- La mise en œuvre par le Maroc d'une stratégie d'immigration, axée sur une approche humanitaire, des droits de l'Homme et de développement qui bénéficie, notamment, aux migrants africains établis au Royaume.

❖ **Un positionnement polarisé, actuellement, sur l'Afrique de l'Ouest et qui s'étendra progressivement à des pays d'Afrique Australe et de l'Est**

Les actions du Maroc en Afrique sont restées focalisées, jusqu'à présent, sur l'Afrique de l'Ouest, en raison de l'éloignement géographique des pays d'Afrique Australe et de l'Est, mais surtout :

- de leur appartenance à des communautés linguistiques différentes (anglophone et lusophone) et de la concurrence de l'Afrique du Sud au niveau de cette région.
- de l'attitude ambivalente, sur le plan politique et diplomatique, de certains pays d'Afrique Australe et de l'Est, au sujet de l'intégrité territoriale du Royaume qui n'a pas manqué de peser sur le développement harmonieux de ces relations.

Sur le plan économique, les zones d'Afrique Australe et de l'Est constituent, pour l'instant, en Afrique subsaharienne, les destinations les moins prisées des exportations marocaines et des investissements effectués par les entreprises nationales à l'étranger, hormis la présence, quoique limitée, de BMCE Bank dans certains pays, relevant de ces deux zones.

La levée des contraintes précitées élargirait la coopération du Maroc avec les pays d'Afrique Australe et de l'Est, offrirait de part et d'autre des perspectives très favorables dans de multiples domaines d'intérêt commun et contribuerait à faire du Maroc un hub régional dans les domaines de la finance, du transport, de la formation universitaire.

L'ambition du Maroc s'illustre dans sa volonté d'être un trait d'union entre l'Afrique et l'Europe, en renforçant le rôle du Royaume dans le processus de dialogue et de coopération entre l'Afrique et l'Europe, en participant à la formation des chaînes de valeur entre les deux continents et en développant la coopération triangulaire entre l'Europe et l'Afrique subsaharienne.

❖ **Un positionnement régional du Maroc qui doit être en phase avec la dynamique des pays émergents**

L'Afrique assiste à une forte dynamique de l'investissement, en provenance des pays émergents qui vient concurrencer les positions acquises, jadis, par les puissances coloniales. Ces investissements sont assez diversifiés, mais ciblent en particulier le secteur de l'énergie et des mines où opère près de la moitié des 40 entreprises les plus performantes en Afrique.

Le Maroc compte, de ce fait, compléter et renforcer ses capacités de projection en Afrique, en étendant le champ de son partenariat au secteur minier et énergétique

et à celui des engrais, dans le cadre d'une contribution active à la sécurité alimentaire du continent :

- Le Maroc dispose d'une expertise dans le domaine de la gouvernance du secteur des ressources naturelles qu'il pourrait partager avec les pays du continent qui souffrent de déficit, en la matière.
- Le Maroc devrait faire de l'Afrique un partenaire clé, en matière de sécurisation de ses approvisionnements en ressources naturelles, notamment, le pétrole.
- L'Afrique recourt très faiblement aux engrais. Elle représente, ainsi, un marché d'avenir pour le Maroc, dans un contexte de développement accéléré du phénomène du "Land grabbing". L'action menée avec le Gabon constitue un premier pas positif dans ce sens.
- Le secteur des ressources naturelles offre des possibilités de partenariat avec des acteurs émergents avec qui le Maroc dispose d'importantes relations de coopération (Brésil, Inde, Turquie) ou entend porter ses relations au rang de partenariat stratégique (Chine).

3. DES VISITES ROYALES EN AFRIQUE, TEMOIGNANT DE LA PLACE DE CE CONTINENT DANS LES PRIORITES DE LA POLITIQUE ETRANGERE DU ROYAUME

Les Visites Royales effectuées en 2014 et 2015 en Côte d'Ivoire, en Guinée, au Gabon, au Sénégal et en Guinée Bissau revêtent une importance primordiale sur le plan politique et économique. Elles constituent, de ce fait, un signal fort du Maroc quant à son engagement irrévocable, en faveur d'un partenariat multidimensionnel, durable et garant des intérêts mutuels des deux parties.

Les Visites Royales se sont soldées par la conclusion de plusieurs accords de coopération dans une multitude de domaines (industrie, agriculture, tourisme, formation professionnelle, immobilier, infrastructures...). Elles ont été marquées par la tenue de forums économiques en Côte d'Ivoire et au Gabon et par la mise en place de conseils d'affaires maroco-malien, maroco-ivoirien, maroco-guinéen et maroco-gabonais. Les particularités des Visites Royales et des résultats qu'elles ont permis d'obtenir peuvent être énumérés comme suit :

- Le discours officiel du Maroc traduit la forte sensibilité du Royaume aux questions de développement de l'Afrique et plaide en faveur d'un rééquilibrage des relations de coopération et de partenariat au profit des pays du continent.

- La dimension économique occupe une place centrale. L'organisation de forums économiques, en marge des Visites Royales, permet de mettre en correspondance les hommes d'affaires des deux parties et de mobiliser les synergies entre les acteurs. Ces options ont été, d'ailleurs, élargies à des domaines structurants, à travers des investissements d'envergure dans des secteurs clés, tels que la santé, l'habitat social, la production d'engrais...
- Le Maroc a toujours exprimé sa ferme volonté d'opérationnaliser, dans l'immédiat, les traités et conventions conclus avec les partenaires africains. L'instauration d'un mécanisme de coordination, piloté par le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération et intégrant les acteurs publics et privés, constitue une rupture par rapport aux approches menées par le passé. Désormais, les choix du Maroc portent sur la promotion d'un cadre réglementaire et institutionnel effectif et opérationnel.

En somme, le saut qualitatif donné à la politique africaine du Maroc ne manquera pas d'induire un renforcement de l'action diplomatique marocaine dans toutes ses dimensions et ce, en faveur de la mobilisation du potentiel de coopération avec l'ensemble des régions d'Afrique.